

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ D'OKA**

Mardi 17 décembre 2019

Séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité d'Oka, tenue à la salle des Loisirs, située au 174, Saint-Jean-Baptiste à Oka, à 19 h, à laquelle sont présents :

Monsieur le maire Pascal Quevillon

Et

Madame la conseillère
Messieurs les conseillers

Joëlle Larente
Jérémy Bourque
Jules Morin
Steve Savard
Yannick Proulx

Sont également présents :

La secrétaire-trésorière et directrice générale, Mme Marie Daoust
L'attachée d'administration à la direction générale et au cabinet du maire,
Mme Annick Mayer
La directrice des finances, Mme Annie Chardola
La responsable des communications et du tourisme,
Mme Colette Beaudoin
Le directeur général adjoint et directeur du service de l'urbanisme,
M. Charles-Élie Barrette

Absence motivée :

Madame la conseillère Stéphanie Larocque

Dans la salle : 2 personnes

Ouverture de la séance

Ayant constaté qu'il y a quorum, monsieur le maire Pascal Quevillon déclare la séance ouverte.

2019-12-446 Avis de convocation

Sur la proposition du conseiller Jérémy Bourque, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents,

QUE les membres de ce Conseil attestent avoir reçu l'avis de convocation de cette séance extraordinaire dans les délais prescrits par le Code municipal du Québec.

1. Ouverture de la séance;
2. Avis de convocation;
3. Présentation des prévisions budgétaires 2020 et du programme triennal d'immobilisation 2020, 2021 et 2022;
4. Période de questions;
5. Adoption des prévisions budgétaires 2020;
6. Adoption du programme triennal d'immobilisation 2020, 2021 et 2022;
7. Levée de la séance.

ADOPTÉE

Présentation des prévisions budgétaires 2020 et du programme triennal d'immobilisation 2020, 2021 et 2022

Monsieur le maire Pascal Quevillon fait la présentation des prévisions budgétaires 2020 et du programme triennal d'immobilisation pour les années 2020 à 2022.

Période de questions

Monsieur le maire ouvre la période de questions à 19 h 42.

Au cours de cette période, les questions posées concernent le programme triennal d'immobilisation 2020-2022, le maintien du taux de la taxe foncière, combien de projets peuvent se réaliser sachant qu'ils sont reliés à des demandes d'aide financière et l'augmentation de la quote-part de la Communauté métropolitaine de Montréal.

Les citoyens félicitent le Conseil pour la présentation du budget plus que complet ainsi que pour le feuillet budgétaire.

N'ayant plus de questions, monsieur le maire clôt la période de questions à 19 h 48.

2019-12-447 Adoption des prévisions budgétaires 2020

CONSIDÉRANT la présentation des prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2020 par le maire;

Sur la proposition de la conseillère Joëlle Larente, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents,

QUE les prévisions budgétaires de la Municipalité d'Oka portant sur les revenus, dépenses et affectations pour l'exercice financier 2020 soient adoptées par ce Conseil.

REVENUS DE FONCTIONNEMENT

Taxes	5 481 446 \$
Compensations tenant lieu de taxes	1 032 691 \$
Transferts	247 259 \$
Services rendus	311 312 \$
Imposition de droits	204 900 \$
Amendes et pénalités	120 100 \$
Autres revenus d'intérêts	38 210 \$
Autres revenus	424 468 \$
	<hr/>
	7 860 386 \$

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Administration générale	1 509 845 \$
Sécurité publique	1 174 600 \$
Transport	1 877 001 \$
Hygiène du milieu	1 384 528 \$
Santé et bien-être	41 761 \$
Aménagement, urbanisme et développement	330 023 \$
Loisirs et culture	778 298 \$
Frais de financement	152 815 \$
	<hr/>
	7 248 871 \$

EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT AVANT CONCILIATION À DES FINS FISCALES	611 515 \$
Remboursement de la dette à long terme	(334 600 \$)
Affectations	(276 915 \$)
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES	0 \$

ADOPTÉE

**2019-12-448 Adoption du programme triennal
d'immobilisation 2020, 2021 et 2022**

Sur la proposition du conseiller Jules Morin, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents,

QUE le programme triennal d'immobilisation pour les années 2020, 2021 et 2022 soit adopté par ce Conseil.

ANNÉE	COÛT
2020	6 425 248 \$
2021	3 558 864 \$
2022	330 000 \$

ADOPTÉE

2019-12-449 Levée de la séance

Sur la proposition du conseiller Yannick Proulx, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents,

QUE cette séance soit levée.

ADOPTÉE

**Pascal Quevillon
Maire**

**Marie Daoust
Secrétaire-trésorière et directrice générale**

Je, Pascal Quevillon, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

**Pascal Quevillon
Maire**